

# Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée polyvalent Niépce-Balleure - CPGE - PTSI

## Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

## Lycée polyvalent Niépce-Balleure - CPGE - PTSI (8620)

### Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 9%

## Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée polyvalent Niépce-Balleure - CPGE - PTSI (8620)	Jury par défaut	Tous les candidats	32	1478	349	349	24

## Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée polyvalent Niépce-Balleure - CPGE - PTSI (8620)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	471	45	45	7	29,2 %
			Masculin	1007	304	304	17	70,8 %
			<b>Total</b>	<b>1478</b>	<b>349</b>	<b>349</b>	<b>24</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée polyvalent Niépce-Balleure - CPGE - PTSI (8620)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	49	35	35	2	9,5 %
				AB	131	118	118	8	38,1 %
				B	140	125	125	7	33,3 %
				TB	65	57	57	4	19 %
				TBF	7	6	6	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>394</b>	<b>341</b>	<b>341</b>	<b>21</b>	<b>100 %</b>
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	1	0	0	0	
				AB	4	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
			Diplômes étrangers équivalents au	Sans mention	792	7	7	3	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			bac	AB	204	1	1	0	0 %
				B	72	0	0	0	0 %
				TB	9	0	0	0	0 %
				TBF	1	0	0	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>1078</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée polyvalent Niépce-Balleure - CPGE - PTSI (8620)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	371	329	329	21	87,5 %
			En réorientation	20	13	13	0	0 %
			Non scolarisés	166	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	920	7	7	3	12,5 %
			Autres	1	0	0	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>1478</b>	<b>349</b>	<b>349</b>	<b>24</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée polyvalent Niépce-Balleure - CPGE - PTSI (8620)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	290	260	260	15
			Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	62	60	60	1
			Autres doublettes	31	20	20	5
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Pro	À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée polyvalent Niépce-Balleure - CPGE - PTSI (8620)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	75,7 %	76,5 %	76,5 %	71,4 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	16,2 %	17,6 %	17,6 %	4,8 %
		Autres doublettes	8,1 %	5,9 %	5,9 %	23,8 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).



**Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

**Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité**

*À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.*

## Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes en mathématiques	bulletins ou notes à l'examen	Essentiel
	Notes en physique-chimie	Bulletins ou notes à l'examen	Essentiel
	Notes en sciences de l'ingénieur (si choix de la spécialité)	Bulletins ou notes à l'examen	Très important
	Notes de philosophie	Bulletins ou notes à l'examen	Important
	notes d'anglais	Bulletins ou notes à l'examen	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Argumentation, réflexions écrites et orales	Appréciation des professeurs	Complémentaire
	Organisation et efficacité dans le travail	Lettre de motivation et appréciations des professeurs	Complémentaire
Savoir-être	Echanger et rendre compte	Appréciation des professeurs	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation	Complémentaire
	Choix de la formation demandée en regard de la formation suivie et des poursuites d'études envisagées	Lettre de motivation	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Capacité à s'engager et travailler dans un autre contexte que celui de l'école	Fiche avenir et lettre de motivation	Complémentaire

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

### Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

### Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

### Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

#### Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux a statué à partir des dossiers des candidats directement sur la plateforme PARCOURSUP.

L'algorithme de calcul qui a permis de faire un préclassement des candidats prenait en compte :

- les résultats chiffrés de l'année de première et de terminale (pour les élèves de terminale), les résultats à l'examen pour les élèves de retour d'enseignement supérieur,
- la position relative du candidat dans sa classe,
- les éléments d'évaluation de la fiche avenir traduit en note sur 20 en fonction de l'appréciation de chaque critère,

Le classement des dossiers était ensuite ajusté en fonction de critères annexes tels que :

- L'assiduité,
- L'autonomie et la capacité à organiser son travail,
- le comportement en classe,
- la motivation du candidat (projet motivé),
- L'engagement citoyen.

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

L'étude des dossiers a permis de repérer plusieurs points importants dans le contenu :

- L'importance du bloc scientifique qui représente un poids essentiel dans la décision finale. Il convient de bien travailler ce bloc,
  - Les disciplines complémentaires (Sciences de l'Ingénieur ou SVT) sont également étudiées pour l'ajustement des dossiers dans le classement,
  - Le boc littéraire (philosophie et anglais) n'est pas a négliger puisqu'il est pris en compte dans le classement des dossiers,
  - Les compétences liées à l'étude, à l'analyse et la synthèse de documents sont fondamentales, le candidat doit impérativement montrer qu'il est à l'aise dans ce champ de compétences.
  - Les capacités à réussir et à s'investir dans l'enseignement supérieur (fiche avenir) sont des éléments qui comptent également.
- Trop souvent, les dossiers restent incomplets et la commission ne classe pas ces dossiers fautes de données pertinentes. Il convient donc de compléter le dossier le plus précisément possible.

#### **Signature :**

Fabrice ROUSSEAU,  
Chef d'établissement de l'établissement Lycée  
polyvalent Niépce-Balleure